

TÜV NORD CERT – Certification de filières de production selon le label FSC®

Changement des valeurs dans la fabrication de produits à base de bois, de cellulose et de papier

TÜV NORD FRANCE
Tél./Fax : 03 20 76 62 75
france@tuv-nord.com

Situation générale

Les attentes de valeur associées par les consommateurs et les entreprises aux produits fabriqués à base de bois, de cellulose et de papier ont changé. La demande de produits issus de gestion forestière responsable est croissante.

Votre défi

Dans ce contexte, la durabilité est un critère décisif, et ce tout au long de la chaîne de production. Ceci s'applique également à la protection des forêts et des populations locales dont en dépend la survie, de tous les employés impliqués et à certains égards, de la nature. En tant qu'entreprise souhaitant commercialiser des produits contrôlés à toute la filière du bois, de cellulose dans l'UE, vous devez en outre fournir la preuve que vos produits proviennent exclusivement de sources légales et non controversées.

Un certificat impartial attestant d'une gestion forestière durable et responsable du point de vue social

L'organisation indépendante à but non lucratif Forest Stewardship Council® (FSC) a défini les référentiels pour une gestion forestière durable et responsable du point de vue environnemental et social. Pour la certification « Chaîne de contrôle » (Chain of Custody, CoC) selon les référentiels FSC®, on prend en compte l'ensemble de la filière de production, de la forêt au client final. TÜV NORD CERT est accrédité comme organisme de certification selon FSC® international et réalise des certifications de filières conformément aux référentiels FSC®. Les produits satisfaisant aux exigences des FSC® peuvent être estampillés du logo FSC®.



Groupes-cibles pour la certification

Cette certification s'adresse à toute la filière du bois: fabricants de meubles et de papier, maisons d'édition, imprimeries, magasins de bricolage et autres entreprises proposant des produits en bois ou fibre de bois.

Une certification s'applique particulièrement aux étapes suivantes de la chaîne logistique :

- Achat
- Transformation
- Stockage
- Vente

Conditions préalables à la certification

- pas de mélange entre le bois FSC® et le bois non contrôlé
- systèmes de contrôle du volume/des stocks pour les marchandises certifiées FSC® achetées, stockées et vendues
- respect de la description du processus



La marque de la
gestion forestière
responsable

Fiche d'information

Une certification de filière réussie permet d'identifier le bois à tout moment et sans équivoque, à chaque étape de transformation et de commercialisation. En découlent des avantages indiscutables pour vous et vos partenaires sur le marché :

- Vous obtenez sous 24 h une autorisation d'utilisation du logo ou des suggestions de correction de la part de notre équipe d'experts pour les modèles d'impression que vous nous avez soumis
- l'utilisation du logo reconnu FSC® vous permet de vous distinguer de vos concurrents non certifiés et de vous imposer comme un prestataire de qualité
- Vous remplissez la condition préalable au respect des dispositions de l'UE
- Transparence des flux de marchandises de la forêt jusqu'au client
- Crédibilité grâce à une certification selon des normes reconnus dans le monde entier
- Preuve d'engagement en faveur de l'environnement et d'agissements éthiques
- Acceptation auprès des clients et des consommateurs qui accordent de l'importance à un certificat d'origine fiable
- Prospection de nouveaux clients qui considèrent l'environnement lors de leurs achats

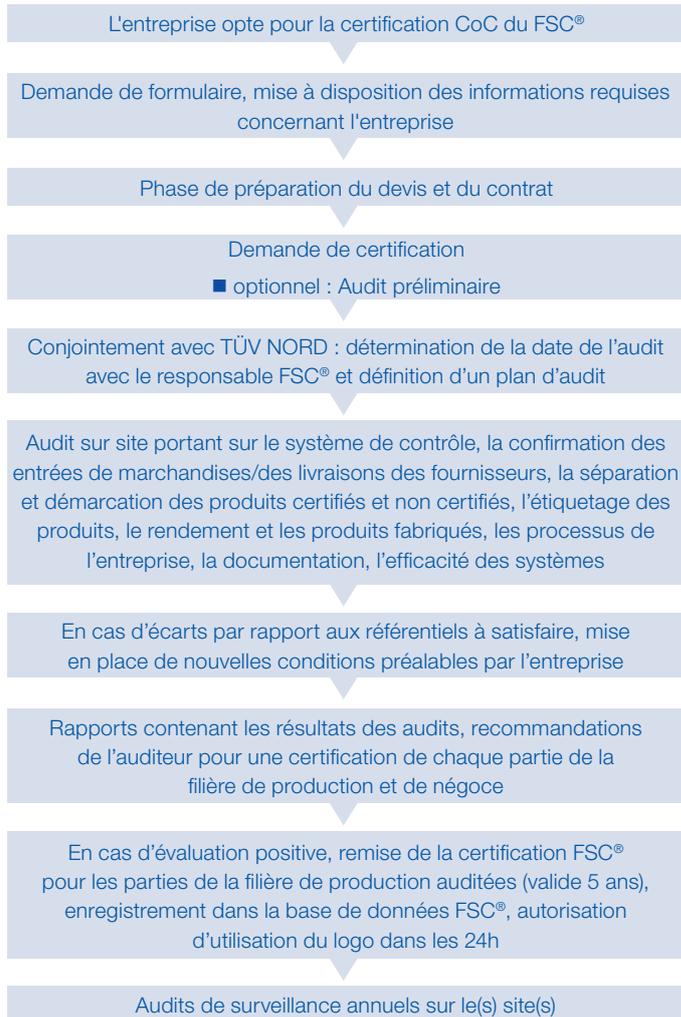
La certification de groupe ou multisite selon les référentiels FSC® CoC est accessible aux entreprises dépendant d'une entité supérieure (par ex. les systèmes de coopérative ou de franchise) ou les filiales.

Les entreprises travaillant avec le bois sont confrontées à une multitude de systèmes de certification. Parmi eux, on compte par exemple les certifications de systèmes de management selon les normes ISO 9001, ISO 14001 ou ISO 50001 ainsi que

- PEFC
- Blauer Engel (ange bleu)
- Carbon Footprint (empreinte carbone)
- BRC IOP

Grâce à son savoir-faire global, l'organisme TÜV NORD CERT couvre lui-même les domaines de certification les plus divers. La certification selon plusieurs systèmes (audits combinés) permet des synergies importantes qui entraînent des économies financières considérables.

Les étapes de la certification



TÜV NORD CERT est un prestataire de services d'audit et de certification fiable et reconnu dans le monde entier. Nos experts et auditeurs justifient de compétences solides et sont «tous salariés chez TÜV NORD». Ceci assure indépendance et neutralité mais aussi une continuité dans les échanges avec nos clients. Pour vous, l'avantage est clair : Nos auditeurs accompagnent et soutiennent le développement de votre entreprise et vous donnent un feedback objectif.



Vous trouverez plus d'informations ainsi qu'une liste des lieux où nous trouver sur www.tuev-nord-cert.com